COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonds européens

Appel à Manifestation d'intérêt FEADER en faveur de la reconstitution du potentiel agricole des exploitations après la sécheresse de juin à août 2026

Matinik, 19 novanm 2026

Suite à l'arrêté préfectoral portant déclaration de sinistre sur l'ensemble de la Martinique en raison de la sécheresse et de fortes chaleurs survenues entre juin et août 2026, la Collectivité Territoriale de Martinique lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) au titre du dispositif 73.02 B du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2023-2027.

Il s'agit de soutenir la reconstitution du potentiel de production des exploitations agricoles sinistrées, situées dans toutes les communes de Martinique reconnues par l'arrêté préfectoral en date du 27 Octobre 2026.

Les dépenses éligibles sont celles relatives à la reconstitution du potentiel agricole, dès lors qu'elles ne sont pas prises en charge par d'autres dispositifs nationaux, notamment les fonds de secours ou par les assurances. Les productions concernées sont le maraîchage, l'arboriculture, la banane d'exportation, la canne à sucre, l'apiculture, les prairies d'élevage, ainsi que la vanille et les épices.

Le taux d'aide publique est de 100 % pour les coûts d'investissement éligibles. Les opérations de plantation sont aidées à hauteur de 80% des coûts éligibles.

Par ailleurs, l'utilisation de coûts forfaitaires est mise en œuvre pour les cultures suivantes :

- 3 300 €/ha pour la canne
- 6 535 €/ha pour la banane
- 6 895 €/ha pour le verger

Pour les autres plantes pérennes, les dépenses seront appréciées sur la base de devis comparatifs.

Les documents de cadrage ainsi que l'arrêté préfectoral suscité sont disponibles sur le site europe-martinique.com, rubrique « Appels à projets ».La demande d'aide dématérialisée est à déposer **dans le cadre du dispositif 7302B- AMI sécheresse 2026 sur la plateforme** EURO-PAC, **au plus tard le 19 janvier 2027**.

Les porteurs de projets rencontrant des difficultés lors du dépôt de leur demande en ligne, peuvent contacter les services dédiés à l'adresse suivante : assistance-utilisateurdfe@collectivitedemartinique.mq

Pour toute information complémentaire, relative au dispositif et à l'accompagnement des porteurs de projets: appui.europe@collectivitedemartinique.mq.